







Tronçon 2 : Vencimont (place communale) – Willerzie (centre du village)

Kilométrage	17	Points d'intérêt (les indices entre [] renvoient à la carte)
Difficulté	Moyenne	
<p>La carte des promenades de Gedinne est disponible à l'Office du Tourisme</p>		<p><u>Réserve naturelle</u> : Houille [R1], Hulle [R2] <u>Nature</u> : Affleurements rocheux [N1] <u>Patrimoine</u> : Moulin de Vencimont [P1], moulin de Bourseigne-Neuve [P2], moulin Page [P3], moulin et passerelle de la Basse [P4]</p>
Vencimont	Restaurant, friterie, café, boulangerie, boucherie, médecin, syndicat d'initiative, garage	
Balisage à suivre sur ce tronçon		
Promenade 13 (Vencimont) - <i>La Domaniale de Sevry</i>		
Promenade 15 (Vencimont) - <i>D'eau et de racines</i>		
Promenade 21 (Bourseigne-Neuve) - <i>L'Hestrelle</i>		
Promenade 40 (Rienne) - <i>La Croix de l'Escaille</i>		
Sentier des Elfes - SE		
GR® 126 - Bruxelles - Membre-sur-Semois & GR®T - SMA Sentier des Monts d'Ardenne		

Vencimont

Ce nom apparaît dès 1180 dans une charte de confirmation de donation de l'église et des dépendances de « Vinocisum monten » faite à l'abbaye bénédictine Saint-Jean-Baptiste de Florennes par un membre de la famille des Rumigny-Florennes. Si la seigneurie foncière est acquise aux moines, l'avouerie (impliquant le droit de haute justice) se transmet successivement aux seigneurs de Hierges, de Jauche (1262) puis aux Berlaymont (1450), seigneurs de Beauraing. Au spirituel, Vencimont, intégré dans le vaste doyenné de Graide, relevait du diocèse de Liège.

Du centre du village de Vencimont suivre le balisage  ou . Monter la rue de Bernonsart. Après 330 m, virer à gauche dans la rue de la Pichelotte.

Construit en 1729, le **moulin à eau de Vencimont [P1]**, alimenté par les eaux de la Houille, fonctionne jusqu'en 1970. En 2012, le bâtiment bénéficie d'une remarquable rénovation et les activités artisanales de meunerie et boulangerie sont relancées. [Source : CEHG]

Au lieu-dit « Pichelotte » quitter le  qui remonte par le chemin de droite. Suivre le  vers la gauche.

Réserve naturelle de la Houille [R1] - Créée en 2007, le site s'étend sur près de 35 ha. Il est caractérisé par la présence de ripisylves, haies, mégaphorbiaies, prairies maigres, landes et étangs. Ces habitats naturels permettent l'accueil d'une riche biodiversité. Parmi les **espèces emblématiques**, pointons le Cincla plongeur (aussi appelé « merle d'eau ») qui se retrouve essentiellement dans les cours d'eau assez rapides et peu profonds avec de nombreux rochers. Il marche sous l'eau pour trouver sa nourriture ; la Lamproie de Planer qui, bien que souvent considérée comme un poisson, s'en distingue par une bouche en forme de ventouse et par l'absence de mâchoires ; la Pipistrelle commune, la plus petite et la plus répandue des chauves-souris de nos régions ; la Sauterelle cymbalière qui se différencie de la Grande sauterelle verte par ses ailes nettement plus courtes. Elle affectionne les prairies humides à végétation haute.



Au niveau de « La Pichelotte » suivre à droite le  qui rejoint Vencimont après ca 8,30 km.

Au panneau propriété privée (*barrière*), prendre le sentier qui tourne à gauche à angle droit. Aller jusqu'à la Houille longée quelques mètres sur la droite avant de rejoindre et de franchir la passerelle. Après une courte montée, tourner à droite par un chemin damé et continuer à longer la Houille (ancienne pisciculture de Vencimont).


A l'entrée de la propriété privée, quitter le chemin damé pour vous engager dans un chemin de terre parallèle à la Houille. Suivre ce dernier jusqu'au moulin de Bourseigne-Neuve [P2].

Moulin de Bourseigne-Neuve - Implanté sur la Houille, la première trace d'un moulin à farine remonte à 1453. Moulin banal, il desservait Bourseigne-Neuve, Bourseigne-Vieille et Felenne. Les bâtiments actuels remontent au 18^e siècle. Particularité technique, il s'agit d'un moulin à turbine d'usage relativement rare dans la région. L'accès au moulin se fait jusqu'en 1869 par le chemin du Moulin très pentu. La création de la route reliant Bourseigne-Neuve et Felenne en rend l'accès plus aisé vers 1870. Un incendie détruit en partie le bâtiment en 1867. Il cesse ses activités entre 1895 et 1896.



Moulin de Bourseigne-Neuve © Thierry Maréchal

Au niveau du moulin de Bourseigne-Neuve, suivre le  qui rejoint Vencimont après ca 8 km.

Poursuivre le tracé, avec la Houille sur votre droite, sur environ 1 km par un chemin carrossable empierré en montée douce. Peu après le passage sous une ligne électrique haute tension, le chemin atteint la petite route reliant Bourseigne-Neuve à Felenne qui est suivie vers la droite () jusqu'au fond de la vallée.

À cet endroit, quitter la route et prendre le grand chemin empierré se présentant sur votre gauche (*chemin du « Bord de Hulle »*). La rivière Hulle fait ici office de frontière naturelle avec la France.

Outre la **réserve de la Hulle**, présente tout au long du chemin sur votre droite, vous apercevrez également des traces d'anciens prés de fauche ainsi que de beaux affleurements rocheux.

Réserve naturelle de la Hulle [R2] - Lors de sa création en 1990, une grande partie des 69 ha composant la réserve était occupée par des plantations d'épicéas. De vastes travaux menés dans le cadre du programme LIFE Croix-Scaille (2004-2009) ont permis d'éliminer ces dernières et de restaurer les prairies de fauche qui occupaient autrefois la vallée. En quelques années, le paysage s'est métamorphosé, retrouvant son aspect d'antan. Parmi quelques **espèces emblématiques**, citons le Cordulégastre annelé (libellule) vivant aux abords des ruisseaux ombragés, la Cigogne noire, le Castor et le Petit collier argenté (papillon).




Prairie de fauche et technique de l'abissage (*inscrite au patrimoine culturel immatériel de l'Unesco depuis 2024*) -

L'abissage, méthode d'irrigation traditionnelle pratiquée en début de printemps, consiste à irriguer par simple gravité les prairies de fauche de versants et de fonds de vallée. Evoquée dans les textes dès le 15^e siècle, cette pratique connaît son apogée au 19^e siècle dans nos régions. Objectifs : humidifier les sols secs pentus et ceux desséchés par les bises de printemps, fertiliser les sols pauvres par apport d'alluvions et de minéraux, réchauffer les sols à la sortie de l'hiver et permettre un redémarrage plus rapide de la végétation, nettoyer les prés en nivelant, par exemple les taupinières. Les avantages de cette pratique permettent non seulement une diversification de la végétation prairiale, mais aussi l'augmentation du rendement fourrager, ouvrant ainsi le développement de l'élevage bovin. Cette pratique de l'eau partagée nécessite une entente entre exploitants agricoles, mais contrairement aux pratiques en France ou en Suisse, il n'existait pas en Ardenne de sociétés coopératives de gestion du réseau d'abissage. L'entretien et le droit à l'eau y étaient régis par des contrats directs entre acteurs, ou par des règlements communaux. L'abissage utilise des moyens techniques simples mais nécessite des connaissances pratiques en gestion des prairies et en ingénierie (étude de tracé, calcul de la pente, contournement d'obstacles, percement de rochers, développement d'outils adaptés...). Du point de vue technique : établissement en travers du cours d'eau d'un barrage fait de blocs de pierre déviant l'eau vers un canal (largeur variant de 30 cm à 1 m, pour une profondeur de 40 à 50 cm) parallèle à la berge. La superficie des prés découpés en parcelles (petits prés) varie au 19^e siècle entre 5 et 70 ares. Ils se répartissent sur les deux rives, en alternance selon les méandres. A chaque parcelle correspond une encoche scellée par une pierre plate permettant l'alimentation du pré par débordement. Le seul canal d'abissage traditionnel encore en activité en Wallonie date de 1869 et se situe en province de Luxembourg, au lieu-dit « Pré aux Tambales » (Bertrix).

Géologie [N1] - La vallée de la Hulle et ses alentours se situent dans une zone de contact entre les terrains du bord sud du Synclinorium de Dinant et du bord nord-est du massif de Rocroi. On y observe des sédiments calédoniens surmontés des sédiments hercyniens. Les premiers sont fortement plissés, faillés et fracturés de sorte que la stratification y est difficile à reconnaître. Les seconds sont d'allure plus régulière, les couches présentant des directions est-ouest. La discordance entre les deux cycles tectoniques est soulignée par la présence de roches de type conglomératique, appelées poudingues, d'âge Lochkovien (anciennement Gedinnien). Ces poudingues, datés d'environ -409 Ma, reposent sur les phyllades (schistes ardoisiers à grains très fins) et quartzites (roches siliceuses constituées de cristaux de quartz intimement soudés) du Revinien (ca -520 Ma) [source : inspiré du site biodiversité Wallonie].



Affleurements de phyllades, vallée de la Hulle (ruisseau du Gros Bois) – © Thierry Maréchal

Suivre le balisage  . Après environ 1,5 km, au sommet d'une côte (petite plate-forme), quitter le chemin principal qui tourne vers la gauche. Au niveau d'un mirador, emprunter un sentier en forte descente (zone dégagée enherbée) pour atteindre le ruisseau du « Gros Bois ».

Le franchir puis, après une courte montée, reprendre le parcours le long de la Hulle en négligeant le chemin sur la gauche qui remonte vers Bourseigne-Neuve.

Le chemin empierré serpente entre affleurements rocheux et rivière dans un fond de vallée encaissé et sauvage. Il quitte progressivement cet environnement et remonte dans les bois (ignorer un premier chemin se présentant à droite) jusqu'à un carrefour de quatre chemins.



Pour rejoindre Bourseigne-Neuve après ca 3,35 km, emprunter l'empierre  qui continue tout droit.

Le circuit principal bifurque sur la droite par un magnifique petit chemin de terre qui retrouve la Hulle en contrebas. Au T poursuivre le sentier sur la gauche en direction de la ligne à haute tension.



Découvrir sur la rive française, le **Moulin Gaillé** (restauré, nouvelle roue). Rive belge, longer les ruines du **Moulin de la Basse** ainsi que la passerelle du même nom menant à Hargnies (France), emportée lors des inondations de 2021 et en projet de restauration.

Les **moulins à farine Gaillé [P3]** (restauré de même que sa roue - rive française) et **de la Basse [P4]** (en ruine - rive belge) sont tous deux localisés sur la Hulle. Ils sont établis sur l'ancien chemin reliant Bourseigne-Neuve, Rienne et Willerzie à Hargnies. Le moulin Gaillé disposait également d'une annexe côté belge (en ruine). Les deux ont cessé leurs activités lors de la guerre de 1940. Le moulin de la Basse faisait aussi office de café, idéalement situé à la frontière. La passerelle du même nom (détruite suite aux inondations de 2021, rénovation en projet) offrait un point de passage prisé pour la promenade du dimanche, les relations familiales fréquentes entre les deux pays, mais aussi la fraude. [Source : CEHG]



Ruines du moulin de la Basse (vallée de la Hulle) – (c) Thierry Maréchal


Continuer sur le chemin, longeant le cours d'eau, en suivant le balisage  .

Peu après le passage sous une ligne HT, ignorer le chemin () qui remonte sur la gauche et rejoint Bourseigne-Neuve. Poursuivre le long du cours d'eau par un large chemin () jusqu'à la N952.

A 300 m vers la droite rejoindre le Pont Collin (frontière franco-belge). Parking.

Traverser la route, gravir en face le talus et rejoindre un large chemin suivi à droite.

Après un parcours en surplomb de la Hulle sur 1 km le chemin s'incurve vers la gauche, longe un chalet. Peu après au T, quitter le chemin principal qui continue tout droit et bifurquer à droite « comme pour revenir sur ses pas ».


Après 390 m, au poteau indicateur de promenades, descendre le sentier à droite (). Franchir un ruisseau (*passerelle*) et rejoindre un chemin (*Prés à l'Eau*) suivi vers la droite. Poursuivre ce dernier proposant de superbes vues sur la plaine alluviale et des anciens prés de fauche restaurés pendant environ 1 km. Atteindre les « Deux Ponts ».



natagora

Lesse et Houille

Réserve naturelle de la Hulle [R2] - Lors de sa création en 1990, une majeure partie des 69 hectares composant la plus grande réserve sur Gedinne était occupée par des plantations d'épicéas. De vastes travaux menés dans le cadre du programme LIFE Croix-Scaille (2004-2009) ont permis d'éliminer ces dernières et de restaurer les prairies de fauche qui occupaient autrefois la vallée. En quelques années, le paysage s'est métamorphosé, retrouvant son aspect d'antan. Parmi quelques espèces emblématiques, citons le Cordulégastre annelé (libellule) vivant aux abords des ruisseaux ombragés, la Cigogne noire, le Castor et le Petit collier argenté (papillon).

S'engager dans le chemin de gauche. Après 50 m, tourner à droite (SE et ) dans un chemin de terre. Atteindre une petite route (barrage de castor) suivie à gauche jusque Willerzie.

